

<b>Brevet</b>		<b>Module d'œnologie</b>
<b>WT 07</b>	<b>Conception et aménagement d'une cave</b>	
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC de caviste et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
<b>Compétences</b>	<p>A la fin du module, la ou le candidat·e est capable d'établir, de planifier le concept technique de la transformation ou de la création d'une cave.</p> <p>Il ou elle est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définir les besoins en équipement de la cave.</li> <li>2. Définir les besoins en espaces</li> <li>3. Intégrer la notion de gestion durable dans un projet de construction ou de transformation</li> <li>4. Coordonner la construction ou la transformation de locaux.</li> </ol>	
<b>Contenus</b>	Cours théoriques Exercices Visites	
<b>Durée (heures)</b>	48 heures de cours	
<b>Evaluation</b>	Validation sur la base d'une attestation Dossier écrit sur un projet de cave	
<b>Reconnaissance</b>	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole et branches spéciales	
<b>Validité</b>	6 ans après l'évaluation du module	
<b>Nombre de points</b>	3 points	
<b>Remarques</b>		

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>Le ou la candidat-e est capable de...</b>		<b>Niveau c*</b>
1.1	... établir le volume et le calendrier des apports de vendanges pour une exploitation donnée.	C3
1.2	... choisir et dimensionner le matériel de réception et de traitement de la vendange et du moût.	C4
1.3	... choisir et dimensionner le matériel de cuverie, de transfert et de thermorégulation du vin.	C4
1.4	... choisir et dimensionner le matériel de filtration, et de conditionnement du vin.	C4
2.1	... dimensionner les surfaces et volumes nécessaires en fonction des équipements de cave choisis.	C5
3.1	... développer une conception de cave avec la dimension gestion durable	C6
4.1	... définir un cahier des charges pour un projet de conception ou d'aménagement d'une cave.	C3
4.2	... coordonner et contrôler avec l'architecte, les plans, les contraintes de sécurité et le choix des matériaux utilisés pour le nouveau bâtiment, ainsi que la disposition du matériel.	C5
4.3	... comprendre les aspects particuliers des démarches pour des travaux hors zones à bâtir (HZB)	C2
4.4	... être capable d'estimer (ordre de grandeur) les coûts de ces travaux et investissements.	C3
4.5	... mobiliser un répertoire d'attitudes favorisant une communication ouverte et responsable et collaborer avec des collègues, des spécialistes ou autres partenaires dans diverses situations professionnelles	C5

\* Niveau cognitif selon Bloom